

# Les Maisons en Brique



*La plupart des maisons en brique datent des années 1870 et du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Les villes de l'Agglomération Creilloise, avec l'essor économique et industriel du 19<sup>ème</sup> siècle sont marquées par une architecture de brique. Ces constructions sont riches de détails : modénatures\*, ferronneries, clôtures et bâtiments annexes, matériaux de sol pour les allées.*



La brique est généralement laissée apparente. Elle est employée en alternance pour constituer le décor des linteaux\*, des encadrements, des corniches\*. Ses dimensions traditionnelles sont 5cm x 10cm x 20cm. Les joints sont effectués avec un mortier\* chaux\* et sable. La brique peut être recouverte d'un badigeon\* ou d'un lait de chaux lorsque l'appareillage ou la qualité ne sont pas parfaites.



L'appareillage de la brique est réalisé pour créer un parement décoratif, ou associé à des éléments en pierre. On trouve la brique ancienne cuite au charbon, d'une teinte orangée, la brique cuite au charbon, d'une teinte rouge violacé assez unie, les briques colorées ou vernissées, la brique silico-calcaire de couleur claire, associée à la brique rouge.

# Les Maisons en Brique

Lors du ravalement de murs en brique, on commence par un nettoyage qui est différent selon la nature du parement :

- soit par ruissellement d'eau et brossage,
- soit par projection d'eau sous pression,
- soit par projection de sable fin pour débarrasser la brique d'une ancienne peinture, à condition que les briques soient en bon état.

Les briques défectueuses sont remplacées par des blocs de même origine, ou à défaut de même teinte. Ne pas utiliser des briques "léopard" aux teintes mélangées allant du jaune au brun violet, étrangères aux tonalités locales. La brique peut être recouverte d'un lait de chaux\*, d'un badigeon\* ou d'un produit ayant les mêmes propriétés (ex. peinture à phase aqueuse), pour dessiner des motifs décoratifs. Ne pas appliquer de peinture pliolite\*.



## Réfection des joints :

Après avoir dégarni\* les joints, on utilise la chaux grasse\* à l'exclusion du ciment gris, sombre. La teinte du joint se rapproche du ton de la brique par le sable. Il faut respecter la nature, l'épaisseur et la coloration des joints pour retrouver le même aspect d'origine sur l'ensemble du mur (produit prêt à l'emploi ou mélange sable chaux, ciment blanc). Les joints permettent à l'eau de glisser sur les murs et d'assumer l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joint en creux ni en saillie. Le rejointoiement\* s'effectue à fleur de mur au mortier de chaux grasse\*.



# Les Maisons en Pierre



*La pierre, extraite localement, est très présente dans les villes de l'Agglomération Creilloise comme en témoignent les maisons et le paysage (roches, troglodytes, carrières des alentours).*

Quelques constructions du 20<sup>ème</sup> siècle sont en pierre bosselée\* ou plus rarement en pierre meulière\*. La pierre est apparente, elle n'est pas enduite, parfois elle est recouverte d'un badigeon\* pour la teinter.



Les façades sont riches de modénatures\* et de dessins : respecter le caractère de ce patrimoine en conservant les encadrements de baies, les bandeaux\*, les corniches\*, les harpes\* et appuis, les ferronneries, les lambrequins\*... et leur nature. Brique rouge ou silico-calcaire, pierre, céramique, linteaux\* métalliques ou bois, ces matières animent et servent la construction.

La pierre est mise en œuvre :  
soit en moellons équarris\* liés au plâtre\* avec un joint au mortier de chaux\* naturelle et de sable affleurant la surface du mur,  
soit en pierre de taille en blocs taillés jointés par un mortier de chaux naturelle, de sable et de pierre broyée.

Selon la nature du parement, le ravalement est différent :

- pour les façades en moellon dit "à pierre vue"\*, la maçonnerie doit être revêtue par un enduit à la chaux grasse\* et sable, de la couleur de la pierre, arasé au nu du moellon\*. Les hydrofuges de surface sont à utiliser avec précaution
- pour les façades en pierre de taille, le procédé de nettoyage est un lavage à l'eau par ruissellement, par pression ou par gommage pour préserver le calcin de la pierre. Dans le cas de reprise partielle de maçonnerie, on emploie la technique adaptée : soit incrustation de pierre, soit application de mortier de pierre reconstituée (*matériau de même aspect et de même teinte*)
- pour les façades traitées en bossage\*, on maintient les murs dans leur état originel après un nettoyage de la pierre.



Les joints assurent l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joint en creux ni en saillie. On utilise la chaux grasse\*. La teinte du mortier\* se rapproche du ton de la pierre. Sur un mur en pierre de taille, les joints sont minces et discrets. Sur une façade traitée en bossage\*, le joint est très présent de par son relief et son ombre en mortier bâtard\*.

# Les Maisons en Enduit



***L'enduit est la peau de la maison. Il donne son caractère à la façade. Jusqu'à la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la grande majorité des façades des villes de l'Agglomération Creilloise étaient enduites au plâtre gros\* et à la chaux aérienne\*. A partir de 1910 l'apparition des ciments artificiels d'application plus facile, provoque l'abandon progressif de l'enduit plâtre et chaux\* pour la réalisation des enduits.***

L'enduit plâtre et chaux\* est un revêtement régulateur d'humidité pour les façades anciennes. Au contraire, les enduits à base de ciment constituent des revêtements imperméables (ex. enduit tyrolien).

L'enduit traditionnel à la chaux\* protège le mur et garantit sa bonne conservation car il laisse respirer. Il donne la couleur et la texture du mur.



L'enduit traditionnel est constitué de trois couches :

- le gobetis, couche d'accrochage
- le corps d'enduit ou dégrossi, correction des défauts de planéité du mur
- la couche de finition, aspect final de la texture et de la couleur.

La texture peut donner une finition :

- talochée fin, où la surface est lissée avec une taloche
- grattée, où la surface est affleurée avec une taloche lardée de clous.



# Les Maisons en Enduit

Selon l'état de l'enduit :

- si l'enduit est encrassé, il ne nécessite qu'un lavage. Le ruissellement d'eau et la projection d'eau froide sous faible pression conviennent aux enduits à la chaux\*. L'enduit traditionnel peut recevoir un badigeon\*
- si l'enduit est endommagé (*fissures, décollements, taches*), sa reprise est indispensable après un piquage et une préparation du support, il doit être solide, propre et rugueux. On peut appliquer des enduits prêts à l'emploi adaptés aux supports anciens en une ou plusieurs couches.

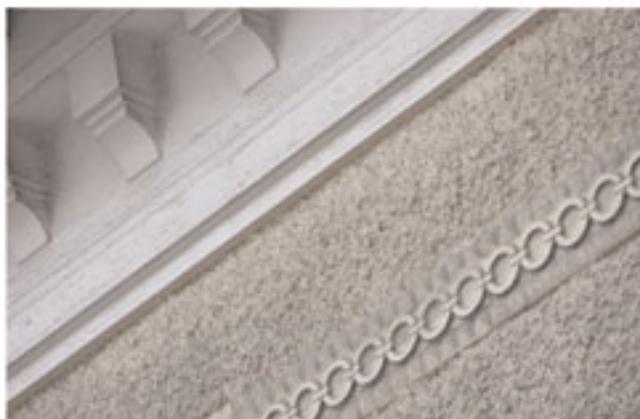
Sur les murs les plus récents (*ciment, béton, brique*), l'enduit est plus fortement dosé en ciment Portland (*CPA*). Certains enduits monocouches conviennent.



L'enduit plâtre\* recouvre les murs de moellons\*. Il adhère parfaitement et laisse respirer la maçonnerie (*au contraire des revêtements étanches qui laissent l'humidité stagner dans les murs*).

Pour remédier aux effritements des vieux mortiers, (*causes d'infiltration d'eau*) on supprime les parties non adhérentes, on nettoie la maçonnerie. La finition sera donnée par un grattage et le brossage des surfaces. La coloration est obtenue dans la masse de l'enduit, ou par l'application de badigeon à la chaux\*.

Sur les anciennes maçonneries, les enduits imperméables (*de type plastique ou non microporeux*) et le ciment sont à proscrire.



Certains moellons gélifs doivent être protégés par un enduit à base de chaux\*. Si les pierres sont de bonne qualité, on peut réaliser un enduit à pierres vues\*.

Pour employer un enduit hydraulique\*, il faut piquer l'enduit existant jusqu'à la pierre. Ensuite, on réalise un enduit bâtard\* (*dosé en ciment et en chaux*). On applique un enduit de finition grattée fin (*produits prêts à l'emploi vendus par les fabricants*). Les enduits hydrauliques permettent de réaliser des modénatures\* simples de façades.

# Les Ensembles Collectifs



***Après le développement des cités ouvrières isolées du centre ville, l'essor économique et industriel s'est traduit dans l'habitat par des constructions de nombreux ensembles collectifs tout d'abord dans les années 1940/1950 puis dans les années 1960/1970 sur les plateaux avec la pression de la poussée démographique.***

Les premières cités étaient construites avec les matériaux telles que la brique, la pierre moellon\* et la pierre de taille avec un toit en tuile mécanique rouge ou ardoise.

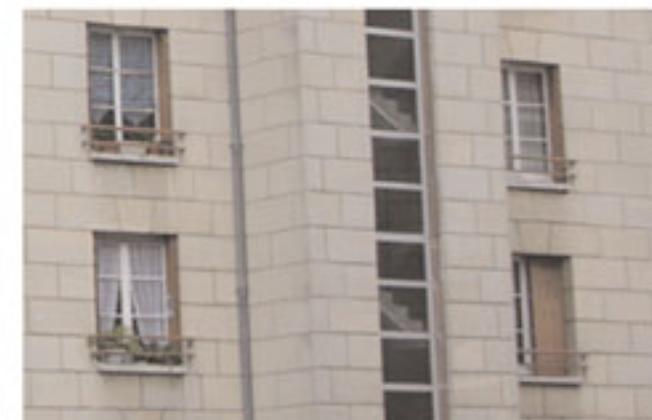
Puis les techniques de préfabrication, la maîtrise des nouveaux matériaux comme le béton permettent de répondre à la demande : construire vite et en qualité. L'implantation de ces nouveaux bâtiments n'est plus guidée par l'alignement sur la voie, ils se situent librement dans le terrain, réduisant leur emprise au sol.



Ces constructions en béton supportent des revêtements variés : revêtement plastique, peinture, pierre plaquée ou (*briquette*), pâte de verre, granité... Les toitures sont souvent des toitures-terrasses qui doivent être révisées avant un ravalement afin d'éviter tout risque d'infiltration.

Le ravalement peut, selon le cas, être un simple nettoyage. Il peut s'agir aussi de mettre en œuvre un nouveau revêtement de façade. Lorsque l'état de l'enduit ciment le permettra (*pas de fissures importantes*), on pourra prescrire une intervention minimum : après un nettoyage, la pose d'une pâte pour réparer les micro-fissures, on appliquera une peinture spéciale pour façade. La qualité et la durabilité d'une façade peinte dépendent de la préparation du support. On préférera les peintures minérales, qui sont hydrofuges, ne s'écaillent pas, pour leur aspect mat d'un matériau naturel au contraire des peintures pliolites\* qui donnent un aspect brillant.

Lors de ces ravalements, les différents éléments de la façade : allèges, garde-corps, balcons, menuiseries, fermetures, portes, auvents, acrotères... seront nettoyés et réparés. Les différents matériaux d'une même façade seront respectés en traitant chacune avec une technique appropriée. Le choix des couleurs se fera au cas par cas selon la situation de l'immeuble et de ces matériaux de façade.



## LES BATIMENTS D'AUJOURD'HUI

Les nouveaux programmes de logements collectifs sont situés en centre ville. Ils ressemblent moins à des tours ou des barres comme les immeubles des années 60, leurs dimensions sont plus proches de l'habitat ancien en ce qui concerne « l'enveloppe » pour mieux s'intégrer dans un tissu urbain.

# Les Devantures Commerciales



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE

*Les villes de l'Agglomération Creilloise témoignent de l'activité commerciale. En site urbain, le traitement des devantures commerciales influence l'aspect qualitatif de la rue et son attractivité.*

*Chaque bâtiment doit donner l'impression visuelle de s'appuyer sur le sol. Les façades commerciales doivent s'adapter avec simplicité en harmonie avec le bâtiment et la rue.*

*En particulier, il faut éviter qu'une vitrine ne chevauche deux bâtiments contigus.*



Pour un choix des enseignes, préférer un panneau peint éclairé par des spots s'inscrivant dans la composition de la devanture. Les caissons lumineux ou clignotants sont déconseillés.

Les commerces en angle sont particulièrement présents sur le territoire. Une attention particulière sera donnée à l'inscription de ces derniers au milieu du tissu urbain : l'emplacement et le marquage de l'entrée, la disposition des enseignes, la répartition des vitrines et leurs dimensions...

La création d'une vitrine s'établit de préférence en utilisant les baies existantes afin de respecter les percements de la façade ; l'emplacement des percements de la devanture doit tenir compte du rythme des baies à l'étage. Les devantures sont soit en feuillure\*, soit en applique.

# Les Devantures Commerciales recommandations



Pour réussir la création d'un commerce :

- mettre en valeur les parements en maçonnerie en effectuant le ravalement et en évitant l'application de matériaux de placage
- éviter la profusion des matériaux, choisir plutôt un seul matériau pour mieux mettre en évidence le commerce
- poser les vitrines en les encastrant dans l'embrasure des baies avec ou sans menuiserie de bois ou de métal. Laisser les tableaux\* apparents
- appliquer une bavette en zinc sur les bandeaux\* en saillie
- choisir une tonalité pour l'ensemble de la devanture, en rapport avec l'enseigne



- éviter des couleurs bariolées et la multiplication de formes variées
- ne pas utiliser de couleur trop "clinquante"
- limiter le nombre et les dimensions des enseignes
- placer les bandeaux\* des enseignes sur l'élévation du rez-de-chaussée
- porter une attention aux emplacements, dimensions, couleurs, graphismes et systèmes d'éclairage
- se renseigner auprès de la mairie pour déposer une DT et respecter le règlement des enseignes pour installer un commerce.

# Les Maisons Contemporaines



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE

**Les maisons contemporaines peuvent respecter l'identité de l'Agglomération Creilloise. L'insertion dans le paysage, l'implantation sur une parcelle, la volumétrie, la toiture, les percements, les matériaux, les modénatures\*, les couleurs sont les principaux éléments donnant l'image d'une maison.**

Montataire, archi. Lusso & Laurent



Nogent/Oise, archi. 2AD



Montataire, archi. Douaire



Ces éléments donnent des structures fonctionnelles et adaptées au mode de vie contemporain, en améliorant les qualités de confort.

Les matériaux bois, acier, zinc, béton, aluminium, verre s'intègrent aux façades, toitures, percements des maisons de villes.

Ils sont mis en œuvre en harmonie avec la pierre, la brique, l'enduit, la tuile plate, l'ardoise, la tuile mécanique rouge...

La maison s'adapte au relief et au site environnant. Les espaces intérieurs seront pensés simultanément avec l'organisation de la parcelle qui les prolonge.

Une orientation choisie des espaces de vie optimisera l'ensoleillement.

Des possibilités d'évolution, d'extension seront aménagées : par surélévation de l'habitation ou par adjonction d'un corps de bâtiment.



Nogent/Oise, archi. Atelier Créa



Nogent/Oise, archi. Hudon

Pour une surface hors œuvre nette au-dessus de 170m<sup>2</sup>, il est obligatoire de faire appel à un architecte. L'intervention d'un concepteur permet de définir les besoins fonctionnels et esthétiques du projet ; le client est impliqué intimement dans l'élaboration de sa maison. Il obtiendra un produit sur mesure correspondant à son mode de vie, à ses moyens financiers.



Pessac, archi. Hernandez



Amiens, archi. Katalan



Précy/Oise, archi. Girault



Amiens, archi. Freiberg

Pour réussir la construction de sa maison :

- définir les besoins en terme d'usage, avant de construire
- consulter en mairie les documents d'urbanisme (*Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme*) qui décrivent les règles de construction et les servitudes (*implantation, gabarit, aspect, stationnement, plantations*) avant le dépôt du permis de construire
- regarder le paysage au-delà des limites du terrain : cerner les éléments naturels ou bâtis
- apprécier l'impact depuis les alentours, observer l'orientation, la direction des vents dominants, l'accès et le relief
- s'enquérir des risques éventuels lors de l'implantation : inondations, glissements de terrain, présence de cavité



Bordeaux, archi. Bühler

- conserver les éléments naturels du terrain : talus, pentes, plantations
- s'informer des servitudes, repérer les nuisances sonores et olfactives
- adapter la construction au relief du terrain
- préférer la construction de volumes aux formes simples
- utiliser des matériaux similaires aux matériaux locaux ou des produits contemporains dans un souci d'intégration au tissu du village
- porter une attention particulière au développement durable, dans le choix des matériaux, des énergies utilisées, de l'orientation...

# Les Haies et Clôtures



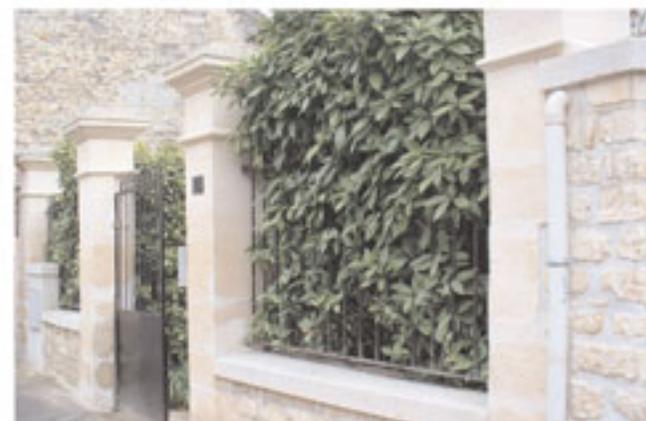
**La clôture et la haie sont une des composantes du paysage urbain et rural des communes de l'Agglomération Creilloise. De par leurs couleurs de la brique, de la pierre, elles égaient les villages en préservant l'intimité des parcelles. Matière vivante et changeante selon les saisons, les végétaux constituent le complément des murs.**

Les clôtures et haies délimitent l'espace public et privé. Dans l'Agglomération Creilloise le paysage s'enchaîne : murs de brique couronnés soigneusement, portails ouvragés aux piliers massifs en pierre de taille ou brique, fines ferronneries fermant les cours des maisons bourgeoises, murets et éléments de bois ou fer devant les maisons de ville, matériaux en harmonie en façade des pavillons des années 60 forment l'alignement du front bâti urbain.



Pour une clôture réussie, il est conseillé :

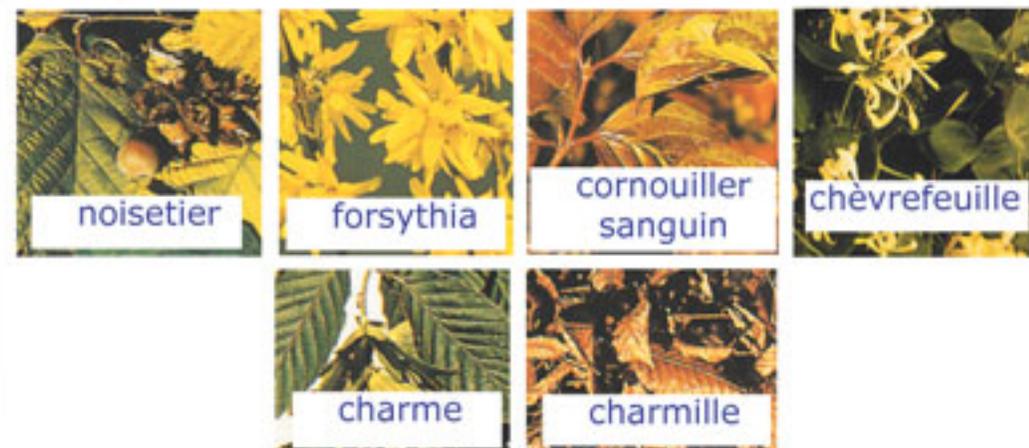
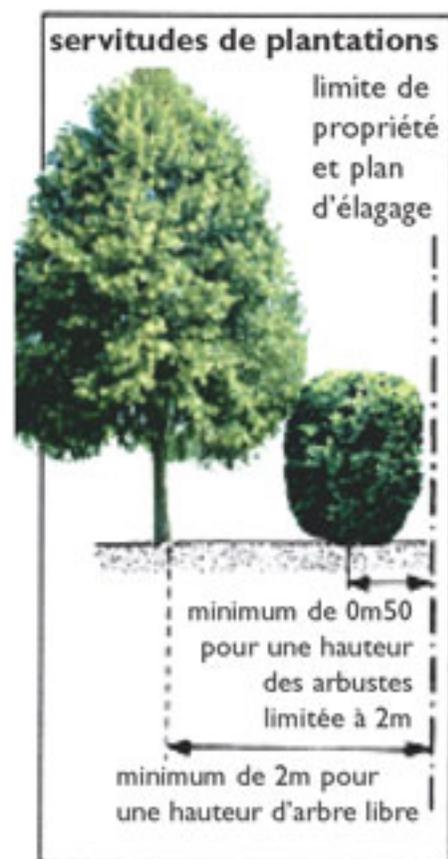
- de conserver et de réparer dans l'esprit d'origine les différents éléments lors d'une réfection d'une clôture ancienne, (les piliers de brique montés à chevrons, les murs brique et pierre...)
- de préférer des clôtures constituées de haies (en mélangeant des arbustes caduques et persistants) et de grillages aux murs de formes et de matériaux divers.



# Les Haies et Clôtures

Pour réussir une restauration :

- réparer dans le caractère d'origine les éléments d'une clôture ancienne : reprendre les piliers massifs de brique arrondie, couronnements des murs en tuile ou en brique ou en pierre tenus par un faitage en mortier, les appareillages des murs brique et pierre...
- préférer des clôtures constituées de haies et de grillages aux murs de formes et matériaux non locaux
- favoriser la plantation de haies champêtres, de haies brise-vent et de bandes boisées
- préférer une haie de charmilles à feuillage marcescent\* à une haie de persistants (ex. thuyas uniformes et desséchant le sol)
- choisir des essences à planter en pensant à la taille adulte des arbres, à l'ensoleillement et à la nature du sol
- intégrer soigneusement dans la clôture garages, annexes, coffrets EDF, GDF, boîtes aux lettres



- établir une déclaration de travaux pour les interventions concernant la clôture est obligatoire
- respecter les distances réglementaires de plantation de végétaux par rapport à la limite de propriété :
  - distance minimum de 0,50m pour une haie de moins de 2m de haut,
  - distance minimale de 2m pour les arbres de 2m et plus
  - aucune distance de réglementation pour arbres et arbustes plantés en espalier, de chaque côté du mur séparatif mais ils ne peuvent dépasser la crête du mur.

# Les Maisons Brique et Pierre



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE

*Les maisons en brique et pierre datent du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècles. Les villes de Creil et de Montataire sont particulièrement parsemées de ces maisons. Elles témoignent d'un savoir-faire local : sculptures, motifs divers, dessins dans l'appareillage des briques et des pierres, modénatures\*... Parfois la brique et la pierre sont associées à un autre matériau tel qu'un enduit, ou des faux pans de bois en ciment. Ce sont des murs composites.*



En milieu urbain, ces constructions ont souvent deux niveaux.

En milieu rural, elles présentent des formes plus longues d'un seul niveau. L'architecture de ces maisons est riche de détails, les débords de toiture protégeant la façade ne sont pas rares.



Si les murs sont en pierre (*bosselée, moellon, taille...*), les encadrements de baies, les linteaux\*, les appuis de fenêtres, les lucarnes, les harpes\*, les bandeaux\*, les corniches\* sont en brique. Les murs pignon sont parfois montés en moellon\*. Les murs des maisons en brique et pierre peuvent être composés de nervures en pierre de taille avec tapisserie en brique. Ces parements nobles sont destinés à rester apparents.

Lors du ravalement de murs brique et pierre, il faut utiliser pour un mur composite, des matériaux identiques ainsi qu'une mise en œuvre similaire à l'existant pour garantir le caractère du patrimoine. Les matériaux choisis respectent la forme, les dimensions, la teinte, la finition des autres parties du mur. Les joints réalisés sont identiques aux joints existants : arasés\* ou épais, à la chaux\* ou au ciment hydraulique\*, colorés ou gris, selon l'époque de la construction.

Les briques sont anciennes orangées, industrialisées de ton rouge, silico-calcaire de teinte beige ou blanche, vernissées de toutes les couleurs. Ne pas utiliser des briques "léopard" aux teintes mélangées allant du jaune au brun violet, étrangères aux tonalités locales. La brique peut être recouverte d'un lait de chaux\*, d'un badigeon\* ou d'un produit ayant les mêmes propriétés (ex. peinture à phase aqueuse), pour dessiner des motifs décoratifs. Ne pas appliquer de peinture pliolite\*.



Les joints permettent à l'eau de glisser sur les murs et d'assumer l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joint en creux ni en saillie.

Les murs de clôture sont de caractère identique aux murs d'habitation, réalisés avec les mêmes matériaux et appareillages. Le détail des ouvrages est soigné. Les couleurs des menuiseries, volets et portes sont choisies en tenant compte de l'harmonie des différents matériaux composant la façade. Ces murs se marient aisément avec les couleurs des végétaux.



# Les Pavillons de 1960

***Avec le développement de la maison individuelle dans l'ensemble de la France, le pavillon est devenu un élément de construction commun dans les années 60 dans l'Agglomération Creilloise. Particulièrement à Villers-Saint-Paul, où des rues entières sont habitées par des parcelles aux maisons aux toitures à 4 pans en milieu de terrain, fermées par des clôtures en harmonie avec les matériaux de la maison.***



Ces maisons sont de forme parallépipède rectangulaire ou carré. Rarement de plain-pied, la plupart possèdent un sous-sol semi-enterré. Les ouvertures offrent une lumière généreuse par des baies de grandes dimensions, plus larges que hautes. Les toitures sont couvertes en tuile mécanique de couleur rouge ou brune. Les volets sont des persiennes métalliques ou en bois pliantes.

Ces habitations sont fonctionnelles : les pièces sont grandes, de forme simple, la distribution est rationnelle (*espace jour/nuit*). A l'origine, la plupart des combles ne sont pas habitables. Ces constructions sont basées sur des techniques constructives industrialisées en parpaing de ciment ou en brique creuse. Souvent les façades sont enduites aux couleurs variées ou en pierre bosselée\*. Des matériaux décoratifs de parement (*brique, pierre...*) habillent les encadrements des baies et portes de béton en saillie.



# Les Pavillons de 1960

## recommandations

Lors du ravalement d'un pavillon, on commence par un nettoyage à l'eau pour décroquer l'enduit. Certains enduits supportent une peinture, choisir de préférence une peinture minérale plus esthétique et meilleure pour l'environnement. Si un enduit de finition est appliqué, réaliser une finition lissée pour assurer une meilleure propreté. Lors d'un nouvel enduit, recouvrir les murs d'un enduit traditionnel 3 couches pour un meilleur entretien. Eviter l'enduit monocouche, peu épais, peu protecteur. Toutes fissures doivent être reprises avant de recevoir une finition.

Les éléments de parement comme les briquettes ou les pierres bosselées\* doivent être lavés mais rester apparents, ne pas les peindre ou enduire. De même pour les encadrements, les appuis de fenêtres en béton, ne pas les peindre les laisser en matériau brut. Les dessous de toiture en bois ou en béton seront traités aussi : réparer les fissures, remplacer les planches défectueuses et peindre le bois.



Lors du changement des menuiseries, porter une attention particulière à la ventilation de la maison. Pour éviter les pastiches, ne pas copier artificiellement les caractéristiques des maisons anciennes, employer des matériaux en rapport avec l'époque de la maison. Lors de l'aménagement des combles en pièces habitables, vérifier la structure du plancher, le renforcer si nécessaire.

Privilégier une clôture avec des matériaux identiques à l'habitation ; choisir des haies champêtres en préférant les feuillus qui évoluent avec les saisons comme la charmille au feuillage marcescent\* (feuillage se détachant au printemps).





## Les Maisons en Brique



## Les Maisons en Pierre



Lors du choix des couleurs pour une façade ou une clôture :

- tenir compte de l'exposition des façades, de la variation des saisons et des couleurs des végétaux
- il est déconseillé d'utiliser un blanc pur
- les pièces de ferrures et particulièrement les pentures des volets restent de la même teinte que les menuiseries
- il est recommandé d'employer une teinte claire pour les menuiseries et une couleur plus foncée pour les volets, portes
- la couleur bleue est à la mode. Il est préférable de choisir un bleu pas trop lumineux, tendant vers les nuances de gris pour éviter des éléments trop clinquants
- employer les enduits ocrés avec précaution.

**Nuanciers** : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL, toutefois d'autres fabricants distribuent les mêmes teintes.  
Palette de couleurs élaborées en coordination avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

## Les Maisons Brique et Pierre



**Nuanciers** : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL, toutefois d'autres fabricants distribuent les mêmes teintes.

Palette de couleurs élaborées en coordination avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

## Les Maisons en Enduit



Lors du choix de la couleur pour un enduit de façade :

- porter une attention particulière sur la densité de la couleur, éviter l'utilisation d'une teinte trop forte rendant la façade trop voyante dans son environnement
- il est conseillé d'appliquer un échantillon d'un m<sup>2</sup> avant l'enduit définitif pour avoir une meilleure idée du rendu final sur la façade
- l'enduit ne doit pas être trop jaune, choisir l'enduit F2.25.75. avec précaution.

## Les Pavillons de 1960



### nuancier



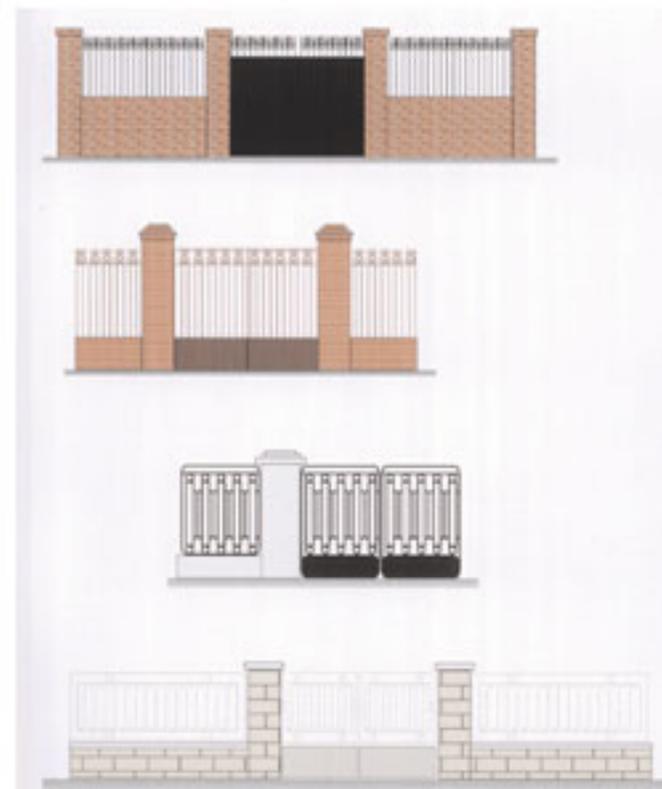
### nuancier façades



Les couleurs pour les devantures commerciales dépendent de l'enseigne. Le nuancier présente une palette indicative mais d'autres teintes par exemple des pastels peuvent s'appliquer. Il est important de se renseigner en mairie pour le choix ; un architecte du CAUE peut aider pour ce choix.

**Nuanciers** : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL, toutefois d'autres fabricants distribuent les mêmes teintes.  
Palette de couleurs élaborées en coordination avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

## Les Clôtures

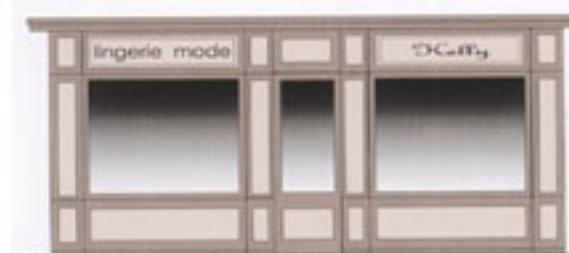


### nuancier



Les couleurs pour les éléments de clôture peuvent se rapprocher des teintes vert foncé ou bordeaux. Le nuancier présente des teintes élégantes s'harmonisant avec l'environnement.

## Les Devantures Commerciales



### nuancier



# Renseignements utiles sur le territoire



Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

**Art. 1<sup>er</sup> - L'architecture est une expression de la culture, la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public.**

Important :

Le recours à l'architecte est obligatoire seul pour les particuliers construisant pour eux-mêmes une construction de surface hors œuvre nette inférieure à 120m<sup>2</sup> (loi sur l'architecture du 3 janvier 1977). Vous avez toujours intérêt à confier à un architecte, non seulement la conception et l'établissement de votre projet, mais également la responsabilité de diriger et de coordonner votre chantier : vous y gagnerez en temps et en qualité.

Dans tous les cas, il vous est néanmoins possible, le plus en amont de votre projet, de bénéficier de l'assistance architecturale offerte par le CAUE. Ce service départemental gratuit vous permet de recueillir l'avis et les conseils d'un architecte consultant, notamment sur les meilleures possibilités d'intégration de votre maison sur le terrain et éventuellement sur les modifications à envisager pour satisfaire au mieux aux règles d'urbanisme en vigueur. Cependant, en aucun cas ce service ne peut conduire à une prise en charge de la maîtrise d'œuvre de votre opération.

Avant de procéder à un rassemblement ou à la construction d'une clôture, pour tous les travaux modifiant l'aspect architectural des maisons, vous devez établir une Déclaration de Travaux (formulaire, plan de situation, plan de masse, schéma des façades ou photographies) exemplaire de Permis de Construire. Le formulaire est disponible en mairie. Cette déclaration officielle nécessite les administrations compétentes (mairie, service départemental de l'architecture, DDE) et vous prémunit contre les plaintes éventuelles pouvant émaner de tiers.



Source : IGN, IGN, orthophoto Planète 2012/2013

Identité du territoire :

Le territoire se caractérise par un fort passé industriel implanté entre l'Orne (avec le Brèche et le Thoiray), un fond de vallée (les Sablons, la Garenne), des coteaux boisés (comme la Montagne Roc et le Bass du Tremblay), des paysages de cultures.

Les extensions urbaines et le développement des activités sont favorisés par un important réseau d'infrastructures ferroviaires, routières et fluviales.

Le bassin s'est développé au 19<sup>ème</sup> siècle puis a connu un essor urbain avec la reconstruction et s'est modernisé dans les années 60. Habitats troglodytiques, ensembles collectifs, bâti en calcaire moellon ou pierre de taille, maisons de ville en brique avec des toits modérateurs marquent le patrimoine architectural du bassin creilais.

Glossaire :

**A PIERRES VUES** : assise d'une partie de la pierre apparente

**ARASER AU NIV DU MOELLON** : rendre horizontale la face d'un mur ; démolir ce qui dépasse

**BADIGEON** : couche de chaux étendue sur un mur, dans de rares cas de l'air et un corps gras

**BANDEAU** : bande d'ardoise posée sur un mur, au-dessus de la façade, marquant l'encadrement d'une baie

**BOSSAGE** : assemblage couronné de la face ou des parois de taille d'un ouvrage de maçonnerie

**CALEIN** : couche superficielle dure de mortier de chaux sur la forme à la surface des pierres calcaires, sous l'action de l'air et des intempéries

**CHAUX GRASSE** : liant obtenu par calcination du calcaire avec une dose exorbitante de charbon de bois. Le mortier ainsi obtenu qui sur le chaux grasse peut être plusieurs fois. Les chaux grasses les plus recherchées sont les chaux grasses, obtenues à partir de calcaire très dur.

**COGNON** : tige verticale en pierre qui soutient et protège une façade

**DEGARNIR** : déloger un mortier de maçonnerie ou d'un mur pour constituer un revêtement

**ÉCARPE** : forme de toit découpé en diagonale entre les versants d'assèchement des toits

**ENNET L'OSSE** : assise de maçonnerie posée sans aucune assise de chaux grasse

**FEUILLE** : angle recouvert d'un mortier pour encadrer une fenêtre, un volet, une ouverture

**HAUPE** : assise des éléments maçonnés en alternance les uns le par-dessus d'un angle de deux murs

**HYDRAGÈNE** : qualité d'un liant capable d'être durci par absorption de l'eau (ciment, mortier, chaux hydraulique)

**LAMBRIQUIN** : bandeau d'encadrement en bois ou en tôle souvent décoré des chéneaux, mascarons, enroulements de grilles pour les fenêtres

**LINTEAU** : bandeau maçonné qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture, supportant sa charge vers les versants, poutres de soutien

**MARCESCENT** : feuillage qui se fêrte sur la pierre sans se détacher

**MODENATURE** : assèchement, disposition des maçonneries, maçonnerie d'architecture caractérisant la façade

**MOELLON ÉQUARRI** : à peu près carré en perspective rectangulaire

**MORTIER** : mélange composé d'un liant hydraulique, avec, éventuellement, de graviers, de pigments colorés, d'additifs. Les mortiers sont utilisés pour les enduits, carreaux, degrés, corniches, etc.

**MORTIER BATARD** : mortier à maçonnerie, à assise ou le liant est un ciment, chaux en quantité égale

**PIERRE BOUSSEÉE** : pierre à un seul face de joints horizontaux et de joints creux verticaux

**PIERRE FEUILLE** : pierre dure, généralement, légère et modérée, à base de sable ou de sable de chaux, sans ciment

**PLATRE CRUS** : pierre taillée en petits cubes, utilisée surtout pour les premières couches d'enduit et les revêtements au plâtre

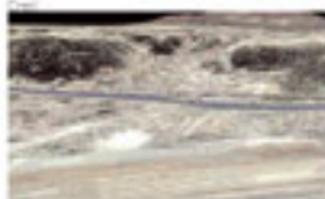
**PLOUTRE** : mortier de plâtre en ciment (sans ciment) qui adhère dans la composition de mortiers et revêtements d'assèchement

**REFOUTÈGEMENT** : revêtement au mortier des joints d'un mur après assèchement, rebrochage

**TABLEAU** : pierre taillée assise sur une base de pierre ou de brique



Pointe-au-Che



Mont-Tand-Beil



# Le Mot du Président



*Avec cette plaquette rassemblant l'ensemble des recommandations architecturales de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération Creilloise en étroite collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise, met à votre disposition un guide indispensable pour réussir vos travaux de rénovation.*

*Dressant l'inventaire des matériaux et des couleurs du bâti, de la pierre calcaire à la céramique en passant par la brique et l'ardoise constituant le patrimoine architectural de notre agglomération, je suis persuadé que vous trouverez dans cette brochure, des réponses claires et précises aux questions qui jalonnent votre parcours.*

*Avec ce nouvel outil, je sais que nous réussirons ensemble cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui se caractérise déjà par le respect du passé, la prise en compte du présent et une vision concertée de l'avenir : un avenir partagé par toutes celles et tous ceux qui s'engagent aujourd'hui fortement dans la construction de l'agglomération creilloise de demain.*

**Christian Grimbert**

**maire de Creil et Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise.**

# Informations utiles



Depuis 1999, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) s'est engagée sur la rénovation de l'habitat dans le bassin creillois. Au travers d'études successives, la CAC et ses partenaires viennent de donner le feu vert à un nouveau programme d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Suite à l'étude pré-opérationnelle qui vient d'être réalisée, les objectifs sont d'améliorer et d'adapter le parc ancien de logements privés, d'agir sur le niveau et la qualité de l'offre locative et de réaliser des actions d'accompagnement (ravalement de façades, opération vitrines et enseignes et réhabilitation qui est en cours d'études).

## Adresses utiles :

### **ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Picardie) :**

2, rue Delpech 80 000 AMIENS tél.03 22 45 18 90

### **ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) :**

38, rue Jean Racine 60 000 BEAUVAIS tél.03 44 48 61 30

### **SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) :**

Architecte des Bâtiments de France - Palais National 60 200 COMPIÈGNE tél.03 44 38 69 40

### **MPO (Maison Paysanne de l'Oise) :**

16, rue de l'Abbée Gelée 60 000 BEAUVAIS tél.03 44 45 77 74

### **MAIRIE DE CREIL - Service Urbanisme :**

1, allée du Musée 60 100 CREIL tél.03 44 29 50 56/57

### **MAIRIE DE MONTATAIRE - Services Techniques :**

rue André Ginisti 60 160 MONTATAIRE tél.03 44 64 45 45

### **MAIRIE DE NOGENT/OISE - Services Techniques :**

74, rue du Général de Gaulle 60 180 NOGENT SUR OISE tél.03 44 66 30 24

### **MAIRIE DE VILLERS-SAINT-PAUL - Services Techniques :**

rue Arthur Dutilleul 60 870 VILLERS-SAINT-PAUL tél.03 44 74 48 50